

• **BIO DE PROVENCE** •  
**ALPES • CÔTE D'AZUR**

Les Agriculteurs **BIO** de PACA



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**2020**

## *Sommaire*

*P.3 - Editorial*

*P.4 - Qui sommes-nous ?*

*P. 5 - Les membres de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur*

*P.7 - Orientations 2020*

*P.8 - Expérimentation sur les fermes : productions nouvelles et techniques agro-écologiques innovantes*

*P.10 - Émergence et mise en œuvre de projets filières : accroître les produits bio*

*P.13 - Accompagnement de transition des exploitations vers des systèmes de production plus économes et plus résilients*

*P.19 - Orientations 2021 et contacts du Réseau bio régional*



## ÉDITORIAL

### *Un nouveau projet politique Bio.Français.Equitable*



De par son relief, son climat, la variété de ses productions, son histoire, notre région demeure toujours, en proportion, la première région bio de France avec 26,6 % de sa surface agricole utile en bio fin 2019 et plus de 30 % en 2020. Les derniers chiffres connus nous indiquent une augmentation de 10 % du nombre de producteurs bio en 2020.

Les conditions de production n'ont pas toujours été favorables en 2020, les effets du réchauffement climatique se traduisant surtout par de plus en plus de sécheresse, mais aussi d'événements météorologiques violents comme du vent, des tornades mais aussi du gel et de la grêle. On a pu remarquer que les terres cultivées en bio semble avoir mieux résisté à la sécheresse, car la matière organique, obligatoire pour la fertilisation, permet de mieux stocker et restituer l'eau. Cette baisse des précipitations devient préoccupante pour l'avenir de notre région et nous pensons qu'il est prudent d'utiliser cette eau avec parcimonie, en concertation avec les autres usagers de l'eau. Avant d'irriguer à tout prix, il s'agit d'utiliser toutes les solutions pour économiser l'eau : cultures à privilégier, choix de nouvelles variétés plus sobres en eau, pratiques culturales, rotation des cultures, entretien des réseaux d'irrigation... Nous rappelons que les Assises de l'eau en 2019 préoyaient une réduction des volumes de prélèvement de 10 % en 5 ans et 15 % en 15 ans.

La production alimentaire biologique continue donc de progresser, mais moins vite que la demande. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la préservation de leur environnement et à l'utilisation d'aliments sains. Le nombre de magasins spécialisés bio augmente et les grandes surfaces agrandissent leurs rayons bio. On observe l'apparition d'une production bio qui s'industrialise et des importations de produits bios qui restent importantes.

Il n'a pas été possible, malgré notre demande, d'élargir le cahier des charges bio à des exigences de biodiversité et de considération sociale. Le réseau FNAB a décidé de réfléchir à cette problématique et a créé un label « Bio.Français.Equitable » axé sur une juste rémunération des agriculteurs, à l'image de la démarche engagée avec le groupe de surgelés PICARD. La recherche et la mise en place d'autres exigences environnementales et sociales sont prévues à court terme, sachant que ce sont déjà des habitudes prises chez beaucoup de fermes bio, où la biodiversité est déjà en place par la rotation des cultures et l'utilisation de la production animale pour la fertilisation, comme en biodynamie.

Pour finir, je rajouterai qu'il y a actuellement une importante négociation entre la FNAB, le Ministère et l'Europe au sujet de la future PAC. On sait que le modèle de l'agriculture biologique protège l'eau, la terre, la biodiversité et la santé humaine, qu'elle assure aussi des revenus décents pour les agriculteurs et crée des emplois durables dans les territoires, or seulement 2 % des 10 milliards annuels de la politique agricole commune sont orientés pour la soutenir. Il faudrait raisonnablement y consacrer au moins 10 %.

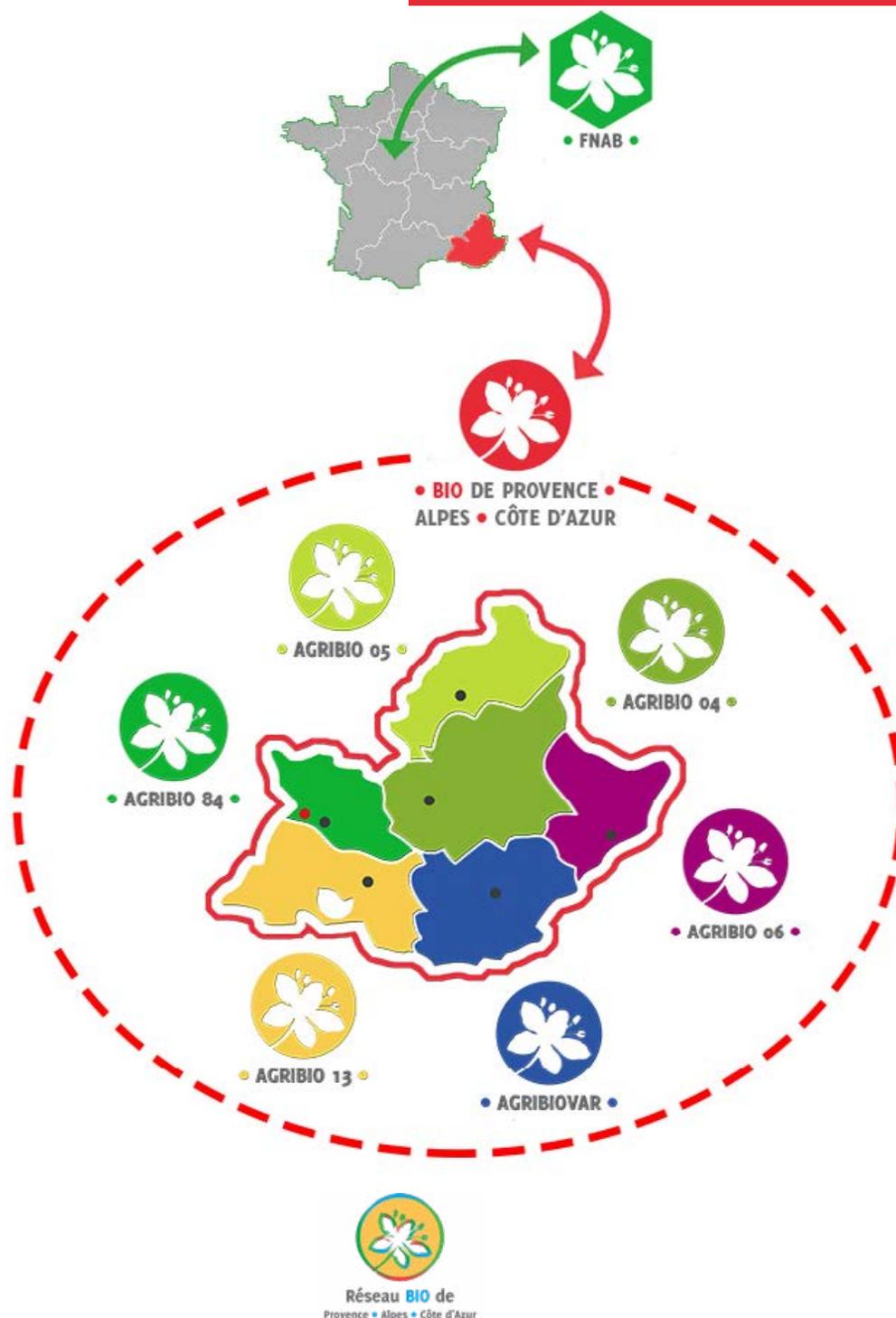
La Région, consciente de son image très nature, pourrait utiliser ses compétences de négociation pour orienter les financements de la PAC pour plus de transfert du pilier 1 vers le pilier 2, conserver les contrats de conversion bio à 5 ans et exiger un plafonnement, permettant un meilleur équilibre de ces aides. Nous demandons à la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur de défendre le maintien d'une aide à la conversion pour les Plantes Aromatiques et Médicinales à hauteur de 900 €/ha. Nous lui demandons également de soutenir un positionnement ambitieux de l'agriculture biologique au sein des Ecorégimes avec des aides/ha nettement supérieures aux autres modes de production qui pourraient émarginer à ces Ecorégimes.

Par **YVES GROS**

Président de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur



# QUI SOMMES-NOUS ?



[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

## LE RÉSEAU BIO EN PACA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteurs bio, nommées «Agribio». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau oeuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 64 administrateurs et 24 salariés à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples : accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication, promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion de bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### *Le Bureau*



**YVES GROS**

Président

Viticulture et volaille de  
chair (83)



**MARCEL BAL**

Vice-président

Maraîchage (13)



**JEAN EMMANUEL  
PELLETIER**

Trésorier

Maraîchage (84)



**BENOIT PAYOT**

Secrétaire

Élevage caprin et  
maraîchage (04)



**YANN SAUVAIRE**

Secrétaire-adjoint

PPAM et grandes cultures  
(04)



**PIERRE KOFFI  
ALANDA**

Trésorier-adjoint

Maraîchage (06)

### *Les administrateurs suppléants*



**GÉRARD  
DAUMAS**

Maraîchage et  
grandes cultures (04)



**LORRAINE  
PRUNET**

Élevage ovins et  
paysanne boulangère (04)



**PHILIPPE BILOCO**

Arboriculture et  
viticulture (05)



**GREGOIRE  
DELABRE**

Arboriculture (05)



**MAÏA GORDON**

Maraîchage et  
poules pondeuses (05)



**CHRISTOPHE  
COTTEREAU**

PPAM (06)



**MAGALI MISTRAL**

Maraîchage, poules  
pondeuses, oléiculture et  
arboriculture (13)



**JULIE MIZOULE**

Maraîchage (13)



**CAROLE SALEN**

Viticulture (13)



**BLANDINE  
ARCUSA**

Grandes cultures,  
paysanne boulangère (83)



**BERNARD SIMONDI**

Maraîchage et arboriculture (83)



**CHRISTIAN VIANO**

Grandes cultures (83)



**FLORENT VICAIRE**

Poules pondeuses (83)



**PATRICK AUGIER**

Arboriculture (84)



**ARNAUD DIJON**

Maraîchage (84)

## L'Equipe salariée



**CHRISTOPHE BAUVINEAU**

Directeur



**PASCAL ROUSSE**

Directeur remplaçant  
(mars 2020 à janvier 2021)



**LAETITIA JAUME**

Assistante de gestion



**CLAIRE RUBAT DU MERAC**

Chargée de commercialisation



**ANNE-LAURE DOSSIN**

Chargée de mission Aides, Réglementation, Conversions, Filière Arboriculture



**KRISTELL GOUILLOU**

Chargée de communication



**VINCENT OLIVIER**

Chargée de mission Eau



**DIDIER JAMMES**

Responsable du Pôle Agro-Environnement Biodiversité, Climat

(jusqu'en août 2020)



**ELSA PALMIERI**

Chargée de mission Pôle Agro-environnement, Bio-diversité, Climat

(depuis septembre 2020)



**ELENA GARCIA**

Responsable du Pôle Agro-Environnement, Biodiversité Climat



LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO POURSUIT SON AUGMENTATION ET CETTE DEMANDE EST ENCORE LARGEMENT INSATISFAITE MALGRÉ LES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES, NATIONALES ET EUROPÉENNES. LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES GLOBAUX ONT DES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES, SANITAIRES ET SOCIALES RESENTIES AU QUOTIDIEN. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PAR SA RÉSILIENCE ET SON AUTONOMIE TECHNIQUE, EST UN ATOUT PERMETTANT DE NOUS ADAPTER À CES DÉFIS. NOTRE CADRE D'INTERVENTION ET NOS MISSIONS SONT DÉFINIS SELON CES CONSTANTES :

**« CONTINUER À DÉVELOPPER LA PRODUCTION BIO RÉGIONALE  
TOUT EN AIDANT LES AGRICULTEURS À MIEUX MAÎTRISER  
ET À MIEUX VALORISER LEUR PRODUCTION ».**

POUR CELA, NOUS CONTINUONS :

- › **À DÉPLOYER LES MOYENS HUMAINS DE NOTRE RÉSEAU** POUR ACCENTUER NOTRE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN, ÊTRE EN CAPACITÉ D'ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS BIO ET POUVOIR RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DE LEURS ATTENTES, EN TISSANT DES PARTENARIATS ET CONSTRUISANT DE NOUVEAUX PROJETS CONCERTÉS, TOUT EN PRIVILÉGIANT L'APPROCHE TRANSVERSALE ;
- › **À ANIMER ET STRUCTURER LES FILIÈRES** EN INCITANT ET EN ACCOMPAGNANT LES PRODUCTEURS À S'ENGAGER DANS DES DÉMARCHES ET ORGANISATIONS COLLECTIVES, AVEC UN EFFORT PARTICULIER SUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DES FILIÈRES SUR LESQUELLES EXISTENT DES ENJEUX SPÉCIFIQUES ;
- › **À SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA DEMANDE** EN FAISANT LA PROMOTION DES PRODUITS BIO LOCAUX AUPRÈS DES CONSOMMATEURS, EN FAVORISANT LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE FILIÈRES ET L'UTILISATION DE PRODUITS BIO LOCAUX PAR LES ENTREPRISES DE L'AVAL ;
- › **À ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS** PAR LA DIFFUSION DES INNOVATIONS ISSUES DE LA RECHERCHE EN AB ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES DES AGRICULTEURS BIO ;
- › **À ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** AFIN DE POUVOIR FAIRE PRENDRE EN COMPTE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES DOCUMENTS D'ORIENTATION, EN FOURNISSANT DES DONNÉES PRÉCISES SUR L'AB RÉGIONALE, ET EN PARTICIPANT AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ACCORD AVEC NOS PRINCIPES.

Les actions réalisées en 2020, et présentées dans les pages suivantes, sont le reflet de cette politique. Nous avons choisi de ne pas détailler chacune des fiches actions de façon exhaustive. Nous avons plutôt opté pour une présentation synthétique, tout en mettant en lumière un ou deux des accomplissements effectués dans leur cadre. Nous espérons que cette démarche apportera plus de lisibilité à l'ensemble sans en brouiller le contenu.



## Expérimenter sur les fermes bio des productions nouvelles et des techniques agro-écologiques innovantes

### Elaboration et diffusion de supports d'information à destination des producteurs

Le transfert des nombreuses informations et techniques biologiques ou alternatives est essentiel pour permettre l'essai-mage des nouvelles techniques développées et leur appropriation par les agriculteurs. Ces transferts peuvent se faire par l'élaboration et la diffusion de supports de vulgarisation et le relai d'information à destination des producteurs. Le Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a développé une diversité d'outils pour diffuser ce type d'informations ou de résultats et permettre aux agriculteurs de partager leurs connaissances.

## ACTUBIO PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR : LE BULLETIN RÉGIONAL DES AGRICULTEURS BIO

### CHIFFRES CLEFS

**2** NUMÉROS PAR AN

**2200** EXEMPLAIRES  
DIFFUSÉS PAR NUMÉRO

**23**  
CONTRIBUTEURS / RÉDACTEURS  
TECHNICIENS DU RÉSEAU  
BIO ET PARTENAIRES



ACTUBIO PACA est le bulletin d'information destiné aux agriculteurs bio et édité par Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet outil représente pour nous la concrétisation de notre volonté de «faire réseau» avec tous les agriculteurs bio et nos partenaires, en leur offrant la possibilité de réagir, participer, partager, témoigner et diffuser ACTUBIO Provence - Alpes - Côte d'Azur. Diffusé en version papier à nos adhérents, ce bulletin comporte les actualités nationales et régionales sur la bio, la réglementation et les aides à la bio, notre rubrique "partenaires", un dossier thématique, des témoignages d'agriculteurs, du contenu technique détaillé, des astuces, des conseils, des contacts au sein du réseau Bio, ainsi que l'agenda formations et événements en Provence - Alpes - Côte d'Azur sans oublier, bien sûr, les petites annonces issues d'une sélection des dernières annonces parues sur notre site internet [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org).

Deux numéros d'ACTUBIO Provence - Alpes - Côte d'Azur ont été diffusés en 2020, comportant chacun un dossier thématique. Le premier numéro paru en décembre 2019 et diffusé en janvier 2021

comportait un dossier transversal dédié à la protection des sols et aux liens entre la bio et l'agriculture de conservation des sols. Le second numéro a porté sur l'autonomie à la ferme pour illustrer comment devenir plus résilient.

### Organisation et animation de temps de rencontre, d'échange, d'information et de formation des producteurs

Le Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur participe au transfert des résultats de la recherche-expérimentation et des innovations par le biais des formations, des journées d'échanges et des démonstrations organisées régulièrement : groupes d'échanges techniques en arboriculture ; tours de plaine en grandes cultures, arboriculture et maraîchage ; démonstration de matériel en PPAM, maraîchage ou grandes cultures....

Au delà du transfert d'information, ces temps de rencontres sont des moments privilégiés pour nouer des contacts, faire émerger des problématiques communes ou envisager des projets collectifs. Ils comportent donc un aspect humain et relationnel très fort et contribuent à la cohésion et à l'inter connaissance des producteurs bio entre eux.



### UNE JOURNÉE SUR L'AMANDE BIOLOGIQUE

Organisée le 21 janvier 2020, en collaboration avec le GRAB, l'entreprise SOFALIP et Alex David, cette journée a réuni une trentaine de personnes intéressées par le développement de la filière.

La matinée s'est déroulée chez SOFALIP à Oraison, entreprise familiale quasi-centenaire implantée dans une zone historique de production d'amandes et spécialisée dans la transformation de l'amande biologique. Les visiteurs ont suivi le parcours des amandes, depuis l'agréage très strict des lots jusqu'à la mise en pot de la purée, et ont pu comprendre l'importance de la qualité des amandes livrées pour obtenir une purée ou une pâte d'amandes de haute qualité. SOFALIP travaillant des amandes exclusivement biologiques et n'en trouvant pas en local, s'approvisionne pour le moment en Espagne et en Italie, à des prix bien infé-



rieurs à ceux pratiqués en France. Elle souhaite toutefois relocaliser son approvisionnement et se dit prête à payer plus cher l'amande française, tout en préservant une certaine rentabilité.

L'après-midi était consacrée à la partie production, avec la visite du Domaine des grandes marges à Valensole. Alex David, jeune agriculteur, s'est installé en 2012 sur la ferme familiale en polyculture-élevage. Il a converti les 10 hectares d'amandiers au sec à l'agriculture biologique à partir de 2015. Ses deux points d'attention principaux sur ce verger sont, d'une part la lutte contre eurytoma, d'autre part le maintien de la vie du sol en condition sèche. Il nous a décrit avec passion ses pratiques et notamment l'utilisation de mélanges de plantes spécifiques qu'il re-sème tous les 3 ans pour couvrir le sol tout en ne faisant pas trop concurrence avec les amandiers.

Concernant eurytoma, cette petite guêpe qui cause tant de dommages aux amandes, Alex David fait partie des rares amandiculteurs qui croient en l'argile. Il n'utilise presque que ce produit, associé à un adjuvant qui permet de la fixer et appliquée avec rigueur jusqu'à 6 fois en 1 mois et demi (pour couvrir la période de vol de l'insecte). En année difficile, Alex David complète cette action barrière physique avec une à deux applications de Spinosad.

## Observatoire de la bio en Provence - Alpes - Côte d'Azur

*Depuis plus de 10 ans notre région connaît une progression rapide de la consommation des produits bio et un développement certain des surfaces cultivées en bio. Si de manière générale la production biologique ne cesse de croître, les dynamiques ne sont pas les mêmes selon la filière agricole ou le territoire considéré. Les différents acteurs intervenant en agriculture biologique ont besoin d'avoir des informations fiables sur les dynamiques en cours. Il est donc nécessaire d'apporter des données objectives sur la production, la transformation et la commercialisation des produits biologiques.*

## LES TRAVAUX DE BIO DE PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR AU SEIN DE L'ORAB PACA EN 2020

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB) réalise un travail de veille, de suivi, d'analyse et de synthèse des évolutions de l'agriculture biologique à l'échelle des filières de production et des territoires. Depuis 2018 il est composé de la DRAAF PACA, La Chambre Régionale d'Agriculture, de l'ARIA Sud (ex-FRIAA) et de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec l'Agence Bio et en consultation avec les acteurs locaux (Agribios et structures professionnelles de filière). Le résultat est l'édition d'une collection de « fiches ORAB » présentant les résultats et communiquée aux partenaires et aux institutions. Des études spécifiques viennent alimenter les ressources de l'ORAB.

A ce titre, Bio de Provence a piloté techniquement l'édition 2020 de 20 fiches. Nous avons produit 19 des 20 fiches présentant les dynamiques de l'agriculture biologique à l'échelle de la région et des 6

départements, ainsi que celles des 7 filières majeures que compte la région. 4 autres fiches faisant le focus sur des productions emblématiques de la région (raisin de table, amande, figue et cerise) ont été également produites. Une fiche de synthèse récapitulative des principaux chiffres clefs est venue compléter la collection. Nous avons également appuyé l'ARIA Sud pour la réalisation de la fiche concernant « les opérateurs aval de la filière bio en région Provence - Alpes - Côte d'Azur » qui vient compléter la collection.

L'ensemble de la collection est disponible sur le site [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

## CHIFFRES CLEFS

**20** FICHES PRODUITES PAR L'ORAB PACA :

**1** FICHE RÉGIONALE

**6** FICHES DÉPARTEMENTALES

**7** FICHES FILIÈRES

**4** FICHES PRODUCTIONS IDENTITAIRES

**1** FICHE OPÉRATEURS AVAL

**1** FICHE DE SYNTHÈSE



## Information des producteurs sur les acteurs et l'organisation des filières bio régionales et sur les marchés et les prix des produits bio

*Le Réseau bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur propose aux producteurs différents outils afin de leur apporter une meilleure connaissance des filières végétales ou animales, leur permettre de comprendre les tendances du marché en cours et les perspectives qui se dessinent, et les former à la stratégie commerciale. Le travail réalisé par le réseau consiste à concevoir, actualiser et/ou diffuser vers les producteurs biologiques des outils pratiques et concrets tels que : guide des fournisseurs d'intrants bio, miniguides filières et débouchés, cotations, référentiels de prix en circuits courts, estimations de récoltes, lettres infos filières, forums de discussion, visites d'opérateurs économiques de l'aval...*

## OUTILS ET ACTIONS POUR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES VÉGÉTALES



En 2020 nous avons poursuivi l'actualisation et la diffusion des mini-guides filières et débouchés en maraîchage et oléiculture.

De même, à la vue de l'ampleur des conversions en pommes et poires et de la complexification du mar-



ché bio pour ces deux espèces, nous avons réalisé un estimatif récolte des pommes et poires bio pour la région PACA, en collaboration avec le GR CETA Basse Durance, le CETA de Cavaillon et le GDA Vaucluse. Une note de synthèse issue de cet estimatif a été largement diffusée aux arboriculteurs de la région, pour les aider à mieux anticiper le marché et mieux gérer leurs ventes.

En outre, le 14 octobre 2020, nous sommes intervenus lors d'une table ronde d'une heure et demi, organisée en rediffusion par la Chambre d'agriculture Vaucluse pour le salon Med'Agri, en présence d'Interfel, sur le thème «Marché des fruits bio». Pour apporter les informations les plus récentes, en particulier sur le marché des fruits à noyaux et du raisin de table, nous avons réalisé au préalable de cette table ronde des enquêtes préliminaires auprès d'arboriculteurs.

Dans la même lignée, nous avons poursuivi notre collaboration avec le Réseau de Nouvelles des Marchés. En particulier nous nous sommes rencontrés en septembre 2020 afin d'enrichir leurs listes d'agriculteurs faisant partie de l'échantillonnage pour les relevés de prix.

Enfin nous avons organisé plusieurs rencontres avec la Chambre d'agriculture Vaucluse et Agribio 84 pour organiser des demi-journées d'inter-connaissance entre agriculteurs bio et acheteurs sur la filière fruits et légumes bio.

## *Faire émerger et mettre en œuvre des projets de filières et accroître l'utilisation de produits bio locaux par les entreprises de l'aval de la filière*

*Face au développement de l'agriculture biologique, de la demande continue des marchés en productions et produits certifiés AB, le Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur s'implique aux côtés d'organismes agricoles pour accompagner les agriculteurs et sécuriser leur commercialisation, quels que soient les modes de vente pratiqués (directe, demi-gros, gros). Ceci, tout en veillant à leur garantir une juste rémunération de leur activité agricole. Des projets de structuration de filières sont engagés pour faire émerger de nouveaux débouchés pour les agriculteurs (marchés du frais et de l'industrie - approvisionnement local des magasins spécialisés) ; permettre aux entreprises de relocaliser leurs approvisionnements et de les pérenniser.*

## *Animation des filières bio régionales et participation à l'émergence et à la mise en œuvre de projets de filière*

## **DÉVELOPPEMENT D'UN COLLECTIF AUTOUR DE LA GRENADE BIOLOGIQUE**



- Alpes - Côte d'Azur. Tout d'abord informel, ce collectif s'est orienté vers la constitution d'un GIEE.

La problématique principale de ces agriculteurs, presque tous

novices dans la culture et la commercialisation de cette espèce fruitière dite "de diversification", est la valorisation de la grenade, aussi bien en frais qu'en jus, ainsi que de ses co-produits (huile de pépin, farine de peau...). En 2020 Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a fait appel à une stagiaire pour réaliser une étude de marché sur la grenade sous toutes ses formes (en frais et transformée) et pour commencer à trouver des débouchés et des processus de transformation. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des partenaires potentiels. Un investissement collectif est même envisagé pour faire du jus de qualité.

Il reste encore beaucoup d'éléments à étudier et à décider ensemble, et l'idée d'un GIEE a émergé assez rapidement et a facilement séduit tous les membres initiaux du collectif. Un projet d'émergence de GIEE est donc monté pour l'appel à projet 2021.

## **Accompagnement à la relocalisation des approvisionnements des transformateurs et distributeurs régionaux de produits bio**

## **RENFORCER LA PART DE PRODUITS BIO LOCAUX DANS LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION**



En 2020 nous avons démarché le réseau de magasins spécialisés Bio-monde : prise de contact avec l'animateur régional ; création d'un listing des magasins Bio-monde (+ contacts répartis par département à destination des agriculteurs) ; organisation de réunions téléphoniques (dont une avec FRAB AURA) avec projet d'intervenir en réunion régionale Bio-monde pour engager un partenariat (fin décembre 2020).

Pour Naturalia, nous avons mené une enquête d'évaluation du potentiel en œufs : élaboration d'un état des lieux de l'offre régionale en œufs (SCIC Manger Bio PACA ; Naturalia) ; création d'une liste des centres de tri et de conditionnement d'œufs.

Plusieurs réunions ont été organisées entre Naturalia/FNAB/BDP/FRAB AURA ; puis nous avons diffusé l'offre Naturalia aux éleveurs de poules pondeuses.

De plus, nous avons réalisé une prospection auprès de «la Ruche qui dit Oui» : création d'une liste régionale de points de collecte pour les agriculteurs.

Enfin nous avons accompagné différents projets de producteurs tels qu'une étude de marché tomme de chèvre pour un éleveur ou encore un collectif en cours de création d'un PVC (Point de Vente Collectif) sur Orange.

## **Actions de communication sur l'agriculture biologique régionale et ses produits**

*La communication est essentielle pour sensibiliser et informer les différents types de publics (professionnels, collectivités locales, consommateurs...) sur les intérêts du mode de production et des produits biologiques. Les actions conduites permettent une diffusion régulière d'informations sur les retombées positives du mode de production biologique, sur*

la situation de la bio en Provence - Alpes - Côte d'Azur et les actions conduites par le Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Elles visent à poursuivre le développement de la filière, soutenir la consommation et bénéficier des retombées positives sur l'économie régionale.



## CAMPAGNE "MANGER BIO ET LOCAL C'EST L'IDÉAL"

Pour la 10ème année consécutive, les agriculteurs-trices et acteurs de l'Agriculture Biologique se sont mobilisés pour aller à la rencontre des consommateurs et des citoyens et leur faire découvrir les produits bio locaux à travers des animations variées. La campagne « MANGER BIO ET LOCAL, C'EST L'IDÉAL » est l'occasion de faire découvrir toute l'année pourquoi et comment consommer des produits biologiques en circuits courts via un programme d'événements variés : fermes ouvertes, conférences, animations sur les marchés, ciné-débats, colloques, repas bio en restauration collective...

Cette année, la manifestation a été réduite de par la crise sanitaire, mais des animations ont été maintenues dans plusieurs départements. Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a coordonné la réalisation des supports de communication pour le réseau bio national et assuré le recensement et la mise en avant des animations sur son portail internet et les réseaux sociaux. Le report de la manifestation "De ferme en ferme" initialement prévue fin avril, s'est concrétisé le samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020, pendant le temps fort de la campagne nationale "Manger Bio et local", ce qui a permis de relayer cette manifestation du Réseau CIVAM dont Agribio 04 et Agribio 06 prennent une part active sur leurs départements respectifs.

## COORDINATION DU PORTAIL WWW.BIO-PROVENCE.ORG ET DES OUTILS DIGITAUX

Le site internet [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org) du réseau Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur arbore une présentation claire et responsive (adaptée à la lecture sur smartphones ou tablettes) de ses contenus. Cet outil collaboratif est alimenté par les salariés des 7 structures du réseau bio, ce qui permet de centraliser toutes les infos et maximiser la valorisation des actions menées à l'échelon du réseau. Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur assure l'administration générale du site et le lien avec le webmaster de l'Agence prestataire. Il comptabilise une moyenne de 409 visites par jour en 2020 (contre 275 en 2017).

Le site internet du réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectifs de :

- faire connaître l'ensemble des activités du réseau auprès des agriculteurs, des porteurs de projet agricole, des professionnels de la bio, des collectivités, du grand public et de la presse, permettre l'identification du réseau et favoriser la fédération et la fidélisation.
- donner une vitrine actualisable à chacun de ses 7 membres (6 agribio et la Fédération régionale Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur).
- informer et susciter l'engagement en facilitant la diffusion d'informations et en mettant à disposition des services adaptés à chacun des publics ciblés.

Ce portail internet s'adresse à plusieurs cibles : • Agriculteurs / porteurs de projets / organismes professionnels agricoles

- Professionnels de la bio (transformateurs, utilisateurs, RHD...)
- Collectivités
- Grand public
- Presse

Ce portail s'est étoffé en 2020 grâce à de nouvelles fonctionnalités et une publication régulière d'articles, d'autant plus en période de confinement où les outils numériques ont été plébiscités. Une carte géolocalisée des producteurs bio en circuits courts a été mise en ligne en 2020, de nouvelles vidéos ont été publiées sur la vidéothèque accessible depuis la page d'accueil, les actualités ont été mises en avant grâce à des bannières déroulantes dédiées.

En complément, Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a assuré l'animation des réseaux sociaux via ses comptes Twitter et Facebook et l'abonnement à la plateforme GoToMeeting de visioconférences a été mutualisé à l'échelon du réseau bio. En 2020, nous avons poursuivi la rédaction et la diffusion de mails ciblés pour annoncer nos événementiels à destination de nos partenaires et des collectivités. Diffusée à nos contacts (agriculteurs bio adhérents ou non suivant les actions, partenaires de l'enseignement agricole, techniciens...) via un logiciel adapté (Mailchimp), cet outil permet de suivre le taux d'abonnement et d'ouverture de chaque envoi afin d'évaluer les retombées. Avec un taux d'ouverture proche des 50%, cet outil vient compléter notre palette de supports pour faire connaître nos actions.

Ce portail s'est étoffé en 2020 grâce à de nouvelles fonctionnalités et une publication régulière d'articles, d'autant plus en période de confinement où les outils numériques ont été plébiscités. Une carte géolocalisée des producteurs bio en circuits courts a été mise en ligne en 2020, de nouvelles vidéos ont été publiées sur la vidéothèque accessible depuis la page d'accueil, les actualités ont été mises en avant grâce à des bannières déroulantes dédiées.

En complément, Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a assuré l'animation des réseaux sociaux via ses comptes Twitter et Facebook et l'abonnement à la plateforme GoToMeeting de visioconférences a été mutualisé à l'échelon du réseau bio. En 2020, nous avons poursuivi la rédaction et la diffusion de mails ciblés pour annoncer nos événementiels à destination de nos partenaires et des collectivités. Diffusée à nos contacts (agriculteurs bio adhérents ou non suivant les actions, partenaires de l'enseignement agricole, techniciens...) via un logiciel adapté (Mailchimp), cet outil permet de suivre le taux d'abonnement et d'ouverture de chaque envoi afin d'évaluer les retombées. Avec un taux d'ouverture proche des 50%, cet outil vient compléter notre palette de supports pour faire connaître nos actions.

## ADMINISTRATION D'UNE BASE DE DONNÉES RÉGIONALE INTERNE RÉPERTORIANTE LES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES ET D'UNE CARTE INTERACTIVE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur, en partenariat avec les 6 Agribios, a élaboré une base de données à usage interne permettant de rendre accessible à l'ensemble des salariés du réseau les données actualisées des agriculteurs biologiques de PACA. L'intérêt de cette base de données réside dans la possibilité de pouvoir cibler une catégorie d'agriculteurs biologiques et ainsi communiquer auprès d'eux dans le respect du règlement général sur la protection des données. Qu'il s'agisse des nouveaux notifiés, des adhérents au réseau, ou des agriculteurs biologiques investis dans une filière particulière, la base de données mise à jour régulièrement par les Agribios dispose d'un moteur de recherche qui permet de sélectionner les agriculteurs biologiques souhaités selon différents critères :

- Localisation (département, commune)
- Nom
- Production (entrée filières) et produits vendus (commercialisation)
- Mode de vente
- Statut (de l'exploitant, de l'exploitation)
- Adhérents

L'outil permet alors de « resserrer » la communication auprès d'un public cible et ainsi d'être plus efficace dans la conduite de nos actions.

## CHIFFRES CLEFS

**2262** CONTACTS RENSEIGNÉS

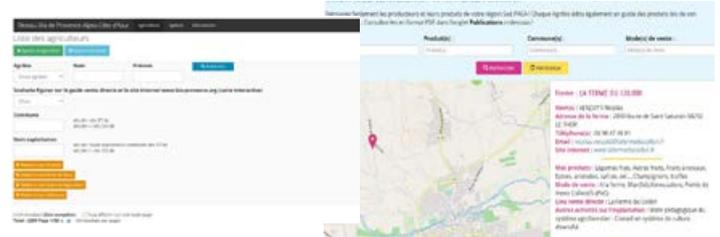
ET

**530** AB ADHÉRENTS RÉPERTORIÉS SUR LA CARTE



L'année 2020 a vu la base de données s'enrichir de plus de 800 contacts. Un moteur de recherche a été appliqué au champ "exploitation" pour faciliter la recherche.

Enfin, l'extension grand public a été finalisée et rendue disponible depuis le site [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org). Elle permet au consommateur de repérer les agriculteurs biologiques autour de lui selon la famille de produits qu'il recherche. L'outil favorise donc la consommation de produits bio et locaux. La carte fait mention de 530 adhérents au réseau bio qui pratiquent la vente directe ou en circuit court.



## COMMANDE GROUPÉE D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA VENTE DIRECTE

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise chaque année des commandes groupées d'outils de communication et de promotion de la bio, utilisables par les agriculteurs biologiques certifiés pour des actions d'information et de sensibilisation sur l'agriculture bio et ses produits. Ils sont proposés aux agriculteurs bio qui font de la vente directe. Centralisée par Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusée aux agriculteurs par les Agribios, ces commandes sont lancées au début du printemps, avant le démarrage de la pleine saison de production. La gamme de supports sélectionnée permet de promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique locale

Cette année, nous avons fourni aux agriculteurs les outils suivants : cabas en toile de jute, sacs kraft anses, sachets kraft et chevalets de table aux couleurs du slogan "Bio et Local c'est l'idéal !", ainsi que des panneaux en bois reproduisant le logo "Eurofeuille" et des banderoles "Agriculture Biologique". Ces supports font apparaître systématiquement le logo AB et le logo européen (Eurofeuille).



## CHIFFRES CLEFS

**43** AGRICULTEURS BIO BÉNÉFICIAIRES

**131 000** SACS KRAFTS 2 KG

**3 250** SACS KRAFT ANSES

**159** CABAS EN TOILE DE JUTE

**19** BANDEROLES

**11** PANNEAUX BOIS

**10** CHEVALETS

## Accompagner la transition des exploitations vers des systèmes de production plus économes et plus résilients

### Production et diffusion de références techniques et économiques en bio

Afin d'être performants et conduire leur exploitation le plus durablement possible, les agriculteurs biologiques, les candidats à l'installation ou ceux qui envisagent une conversion, ont besoin de disposer de références techniques et économiques. Trois projets phares ont répondu à ces besoins en 2020 :

## SYSTEM'BIO : UN OUTIL POUR AIDER À L'INSTALLATION/CONVERSION EN AB EN FILIÈRES "GRANDES CULTURES-PPAM" ET "MARAÎCHAGE" ASSOCIÉ À DES FORMATIONS EN RÉGION PACA

Le projet SYSTEM'Bio est né du constat de l'acquisition de références technico-économiques conséquentes dans les deux filières en question sur la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. L'objectif de ce projet est double : créer un outil en ligne valorisant ces références acquises et orientant un agriculteur/conseiller technique vers le système de production correspondant le mieux à son projet ; et proposer des formations à cet outil, ainsi qu'à un outil de calcul des coûts de production et prix de revient. C'est à destination des conseillers du réseau de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les filières en question afin qu'ils proposent ensuite eux-mêmes des formations aux agriculteurs du réseau. L'année 2020 a été consacrée au traitement des données en filière maraîchage et au développement de la structure de l'outil avec le prestataire informatique. L'outil devrait être finalisé pour les deux filières en juin 2021, associé à de multiples ressources documentaires, et les campagnes de formation des conseillers sont prévues pour le second semestre 2021.



## Accompagnement des producteurs et futurs producteurs vers des pratiques plus durables - Volet Conversion/aides/réglementation

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur accompagne à la conversion les producteurs conventionnels, informe les agriculteurs bio sur les aides à l'agriculture biologique [CAB, Crédit d'impôt bio, bonifications sur les aides du PCAE, etc.], aide ceux qui ont besoin de monter leurs dossiers de demande d'aide, et informe sur la réglementation liée au mode de production biologique. Pour cela Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur se tient régulièrement informé des nouveautés et travaille en collaboration avec l'INAO et les Organismes de Contrôle afin de lever certaines difficultés liées à l'interprétation ou à l'application du cahier des charges de l'AB. Enfin Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur travaille avec la FNAB au maintien d'un cahier des charges exigeant.

## DE NOUVELLES FICHES CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CONVERSIONS

Afin de gagner en efficacité dans l'accompagnement des conversions à l'agriculture biologique, qui sont de plus en plus nombreuses, Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur et quatre conseillers



bio des Chambres d'agriculture Provence - Alpes - Côte d'Azur, ont réalisé un travail collectif de refonte du guide conversion, jugé à l'usage trop restreint. Une série de fiches thématiques beaucoup plus détaillées a été rédigée. L'idée est que les agriculteurs y trouvent suffisamment de contenu ainsi que les réponses aux premières questions qu'ils peuvent se poser, lors de leur phase de réflexion pour la conversion. Les fiches répartissent les informations en 6 grandes catégories : les différentes étapes administratives de la conversion, la réglementation européenne pour la production biologique de végétaux, la réglementation pour l'élevage de ruminants, celle pour l'élevage de monogastriques, les règles d'étiquetage et de communication, et enfin les aides aux agriculteurs bio. Chaque fiche possède un encadré "contact" personnalisable par les conseillers des deux réseaux.

## PARTENARIAT AVEC L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Fin 2019, Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a signé une convention triennale avec la DRAAF afin d'accompagner les établissements d'enseignement agricole vers la transition agroécologique et promouvoir l'agriculture biologique auprès des jeunes, élèves, étudiants, apprentis et stagiaires.

Nous assurons la coordination de plans d'action à mettre en œuvre sur le territoire régional avec le service SRFD de la DRAAF afin d'accentuer les liens entre le Réseau bio et les établissements. En raison de la crise sanitaire du COVID-19 et de la fermeture des établissements durant les périodes de confinement, certaines actions ont été décalées jusqu'au 1er trimestre 2021 pour adapter et terminer les actions prévues, en concertation avec le service SRFD de la DRAAF. Des échanges réguliers ont permis d'ajuster les actions en fonction du calendrier lié à cette année 2020 si particulière.



Les agriculteurs témoignent !

Découvrez notre entretien avec Nicolas Lassauque, maraîcher bio à Carros (06) et maître d'apprentissage.

Dans le cadre de cette convention, nous avons réalisé des essais de multiplication de certaines espèces de plantes messicoles sur l'exploitation de 3 lycées partenaires (St Rémy de Provence, Avignon et Carpentras). Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a

coordonné la réalisation d'une enquête afin d'obtenir une liste de producteurs susceptibles d'accueillir en stage des élèves issus des établissements de formation agricole, accompagnée d'une interview de producteur. Nous avons adapté un événement initialement organisé en présentiel sous la forme d'un webinaire sur le thème des «Les couverts végétaux et céréales» animé par le conseiller grandes cultures d'Agribio04, Arvalis et le personnel technique chargé de l'exploitation du Lycée d'Aix Valabre. Cette visioconférence à destination des producteurs (bio et non bio) et des acteurs de l'enseignement agricole a réuni une trentaine de participants et permis de valoriser les essais menés au lycée. Ces actions viennent compléter les interventions des techniciens du réseau bio dans les cycles de formation à l'AB et sur les exploitations agricoles des lycées.

## Accompagnement des producteurs et futurs producteurs vers des pratiques plus durables - Volet Agroenvironnement

*Le Réseau bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur soutient les agriculteurs biologiques mais aussi les agriculteurs sensibilisés aux démarches agro-environnementales en les accompagnant à la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité et au climat. Ces deux thématiques sont centrales dans la plupart des projets portés par le pôle Agroenvironnement Biodiversité Climat de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur, à savoir : réalisation de diagnostics agro-environnementaux, énergétiques et biodiversité ; diffusion d'une pratique agricole favorable à la qualité de l'air ; préservation et multiplication des plantes messicoles ; introduction d'animaux dans les vergers ; visites de fermes innovantes et exemplaires sur l'intensité énergétique ; développement de pratiques permettant d'atténuer le changement climatique dans le cadre d'un projet national Réseau Bio Climat ou encore accompagnement du monde agricole de Provence - Alpes - Côte d'Azur vers la transition énergétique et écologique dans le cadre d'un réseau de conseils nommé IRAEE.*

## DIAGNOSTICS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX (DAE)

En 2020, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, 9 diagnostics agro-environnementaux et énergétiques ont été réalisés sur des exploitations agricoles (6 en viticulture et/ou oléiculture ; 3 en maraîchage et 1 en grande culture). Pour chacune de ces exploitations nous avons évalué les pratiques et établi des recommandations pour consolider les points forts et améliorer les points faibles tant du point de vue agro-écologique qu'énergétique. La fin du projet a donné lieu, en janvier 2021, à une restitution collective des travaux avec la présence du PNR Sainte Baume, de l'ADEME ainsi que de nombreux agriculteurs intéressés par les thématiques (ayant ou non bénéficié du diagnostic). Les échanges ont été riches de sens et ont principalement concerné l'enherbement permanent des inter-rangs en vigne, mais également l'impact énergétique et carbone de la bouteille en verre, en



lien avec la pertinence du retour à la consigne des bouteilles sur les domaines viticoles.

Le pôle ABC intervient également en prestation pour la réalisation de diagnostics énergie-climat à l'échelle d'un territoire. En 2020, deux projets ont été lancés en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Vaucluse :

- Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) : démarche lancée le 6 novembre 2020, s'étendant sur un an, et composée d'un diagnostic énergie-gaz à effet de serre, d'ateliers thématiques par filière, d'élaboration de scénarios et sélection d'un scénario et d'un programme d'action.

- sur l'AOP Ventoux: bilan énergie-gaz à effet de serre de l'AOP et identification des enjeux prioritaires.

## AGR'AIR: RÉDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE EN AGRICULTURE

Dans le cadre du projet Agr'Air financé en partie par l'ADEME pour une durée de 4 ans (2018-2021), Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires (Agriobiovar, chambres d'agriculture 84 et 13, le Geres, la filière cheval, le lycée agricole de Carpentras et le CITEPA), ont pour missions d'identifier et de diffuser des bonnes alternatives agricoles pour préserver un air de qualité. Les pratiques polluantes ciblées dans le projet sont le brûlage à l'air libre de végétaux des cultures pérennes et certaines formes de fertilisation particulièrement émissives d'ammoniac. Le projet Agr'Air porté par l'IRAEE PACA comporte deux axes d'intervention :



Axe 1 : Broyage des résidus de renouvellement de parcelles en arboriculture et en viticulture (arrachage et sur-greffage) comme alternative au brûlage : valorisation des déchets végétaux en paillage, compostage ou encore la valorisation énergétique dans une chaudière biomasse équipée de filtres à fumée.

Axe 2: Développement de la fertilisation organique en lien avec l'optimisation de la gestion des fumiers équin pour limiter les émanations d'ammoniac.

## PROJET RIPISYLVE AVEC LE SABA (COFINANCEMENT AGENCE EAU)

Le pôle ABC de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA), ont proposé des diagnostics conseils aux agriculteurs situés sur les bassins du Vallat des Marseillais et du Mal Vallat dans le cadre du projet de restauration, préservation de la trame turquoise ainsi que du développement de la trame verte dans les espaces agricoles. Les objectifs étaient d'une part d'identifier chez les agriculteurs volontaires (11



au total sur 25 contactés) des aménagements simples à mettre en place et favorables à la biodiversité et d'autre part d'acculturer les agriculteurs à la bonne gestion des aménagements paysagers déjà présents sur la ferme et en cours de création. Au total 7 agriculteurs se sont montrés favorables à la plantation de haies. Le linéaire total de plantation est estimé approximativement à 3000 mètres linéaires sur ce petit territoire.

## DEPASSE : EXPERIMENTER L'INTRODUCTION D'ANIMAUX DANS LES VERGERS

Initié en 2018, ce projet à financement FEADER s'est poursuivi en 2020 et nous commençons à avoir quelques résultats encourageants :

Concernant l'action spécifique au Parc Naturel Régional des Alpilles, la journée d'information et de rencontre du 10 décembre 2019 au Château Romanin a porté ses fruits puisqu'au cours de l'automne-hiver 2020 de nombreuses nouvelles associations entre éleveurs ovins et viticulteurs ou oléiculteurs du territoire se sont créées pour mettre en œuvre le pâturage des brebis dans de nouvelles oliveraies ou vignes.

De plus, en 2020 nous avons clôturé et synthétisé les résultats des enquêtes auprès des agriculteurs de la région qui pratiquent déjà ce genre d'association (avec volaille ou ovin). Les synthèses font part des bénéfices et des limites des différents fonctionnements.



Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a poursuivi ses expérimentations concernant l'impact des poules sous pommiers et sous oliviers (mesures des pressions de carpocapse, mouche de l'olive et campagnol, analyses azote, inventaires floristiques, dispersion des poules sur les parcours...). Un des 3 sites a dû être abandonné à cause de vols répétés et notamment celui du matériel de clôture durant le confinement. Il sera remplacé par un nouveau site en 2021. La station expérimentale La Pugère, partenaire du projet, a continué de mesurer les effets du passage de troupeaux de brebis

sous pommiers durant l'automne. Un nouveau partenaire, Martin Trouillard du FIBL, a été associé en tant qu'expert pour affiner les protocoles concernant la mesure de la toxicité du cuivre sur les brebis. Un lot bien identifié de brebis appartenant au Domaine du Merle (autre partenaire du projet) a été suivi par analyses de sang régulières en fonction des différents lieux de pâture durant l'automne, afin d'essayer d'établir un lien entre la qualité de l'enherbement consommé et l'intensité de réponse des marqueurs du foie.

Ces expérimentations se poursuivront encore jusqu'à fin 2022. Elles devraient apporter des réponses aux questions que se posent les agriculteurs et éleveurs intéressés par cette pratique.

## DIVERSIGO

En 2020 nous avons démarré un nouveau projet collaboratif, le GO-PEI DIVERSIGO, porté par le GRAB. Ce projet multi-partenarial a pour objectif de rassembler et mettre en synergie les acteurs de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur qui travaillent pour la préservation et le développement des variétés régionales ou d'intérêt régional, que ce soit au niveau de la conservation, de la multiplication, de l'évaluation ou encore de la valorisation. Il traite les filières maraîchage, arboriculture, céréales, fourrages et engrais verts.

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur est investi sur deux volets :

Sur la filière arboriculture, nous recensons les espèces dites de diversification (jububier, grenadier, pistachier, plaqueminer, mûrier blanc, feijoa, argousier...). Le but est de produire des fiches à destination des agriculteurs et porteurs de projet, comportant des informations sur les conditions pédo-climatiques, les variétés, la valorisation, la fourniture de plants, etc...



Le tout pour faciliter l'accès de ces variétés aux agriculteurs, dans un contexte de changement climatique auquel ils doivent s'adapter.

## RÉSEAU BIO CLIMAT : UN PROJET NATIONAL SUR 3 ANS PORTÉ PAR LA FNAB

Le projet Réseau Bio Climat est une réponse à un appel à projet du Réseau Rural National, pour mobiliser et structurer un réseau d'acteurs afin d'accompagner la transition climatique sur 6 territoires. Il se déploie autour de 3 axes :

- Axe 1 : Initiation d'un réseau de parcelles pour stocker du carbone dans les sols à hauteur de 4 pour 1000 et améliorer sa fertilité. L'année 2020 a permis la mise en place et le suivi de pratiques dites "stockantes". L'année 2021 sera consacrée à des analyses de sol, formations et tours de plaine, ouvertes à l'ensemble du réseau en région Provence - Alpes - Côte d'Azur.



- Axe 2 : Construction d'un réseau de fermes pour optimiser la gestion des intrants et utiliser des solutions basées sur la nature pour renforcer la capacité d'adaptation du système de production. Les diagnostics réalisés en 2020 ont déjà permis de dégager des pistes d'améliorations qui sont en cours de mise en place pour être suivies en 2021.

- Axe 3 : Mise en place d'un réseau d'EPCI pour optimiser la production d'énergie renouvelable sur les territoires et favoriser les liens entre agriculture du territoire et alimentation durable. L'année 2020 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic énergie-GES du territoire et à la mise en réseau des différents partenaires pour l'identification de pistes d'action à mettre en œuvre en 2021 (Réseau Action Climat et alimentation durable, Geres et label bas carbone, Energie Partagée et développement de l'énergie renouvelable en collectif).

En Provence - Alpes - Côte d'Azur la parcelle expérimentale en grandes cultures se situe à Forcalquier (04), la ferme en polyculture-élevage à Sigoyer (05) et la collectivité à Eyragues (13).

## L'INTER-RÉSEAU AGRICULTURE ENERGIE ENVIRONNEMENT (IRAEE)

Depuis plus de 10 ans, les membres de l'IRAEE mettent en commun leurs efforts pour accompagner la transition environnementale et climatique du secteur agricole. En 2020, le travail de structuration formelle de l'IRAEE va permettre au réseau de gagner en visibilité et d'avoir une reconnaissance politique, de fluidifier le fonctionnement pour gagner en efficacité et d'intégrer de nouvelles structures. Les valorisation, diffusion et actualisation de l'outil d'auto-diagnostic énergie GES tiennent toujours une place importante dans les actions du groupe en 2020 du fait des constantes évolutions de méthodologies et ressources issues de la Recherche. Un appel aux membres du Conseil d'Administration de chaque structure a également été fait afin d'engager une démarche concertée à l'échelle de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur sur les questions énergie-climat. L'animation éditoriale du site s'est poursuivie avec la publication d'actualités, d'articles thématiques ou d'infos sur la vie du réseau. Enfin, la démarche 4 pour 1000 a été valorisée par la réalisation d'un reportage vidéo disponible sur le site internet et essayée avec le recrutement de 6 nouvelles parcelles d'expérimentation dont une parcelle en grandes cultures bio pour notre réseau (rappel 2019 : parcelle maraîchère).



## CYCLE DE VISITES DE FERMES : DÉCOUVRIR DES PRATIQUES FAVORABLES AU CLIMAT

En 2019, Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a entamé un cycle de visites de fermes à destination du monde agricole. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des techniques et équipements permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En 2020, 5 fermes de la région ont successivement ouvert leurs portes pour échanger sur leurs pratiques et inciter d'autres à les suivre dans une dynamique de réduction de la consommation des énergies fossiles. Les résultats obtenus sur l'intensité énergétique de la ferme sont présentés lors de chaque visite et permettent l'échange entre agriculteurs et intervenants.

- 20 janvier 2020 : Cave de vinification isolée chez Yves Gros (83)
- 4 mars 2020 : Serre bioclimatique chez Marie Moyet à Aubagne
- 09 mars 2020 : Chambre froide éco-construite chez un arboriculteur chez Grégoire et Marushka Delabre aux Faysses (05)
- 18 septembre 2020 : Séchoir 100% solaire en plantes aromatiques et médicinales chez le GAEC MAB'BIO à Mévouillon (26)
- 7 octobre 2020 : Auto-production d'aliment volaille à la ferme

chez Sylvie Imbert à St Pierre d'Avez (05)

Ce cycle de visites se poursuivra jusqu'en juillet 2021. Il est valorisé grâce à une charte graphique dédiée et plusieurs vidéos courtes ont été tournées pour faire connaître ces rencontres et diffuser plus largement ces bonnes pratiques au monde agricole.



## ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'ESSAIS DE MULTIPLICATION DE GRAINES DE MESSICOLES AVEC 2 LYCÉES AGRICOLES PARTENAIRE



Grâce à un financement de la DRAAF, deux lycées agricoles (Pétrarque à Avignon et Louis Giraud de Carpentras) ont pu être accompagnés sur des essais de multiplication de semences de messicoles. L'objectif de ces essais est double : d'une part sensibiliser les étudiants aux enjeux de la biodiversité en milieu agricole et plus spécifiquement à la préservation des messicoles dans les espaces agricoles et d'autre part être autonome en semences pour la conception de mélanges fleuris avec une base de messicoles. Les essais ont concerné deux petites parcelles pour le lycée agricole de Carpentras et une grande parcelle pour le lycée agricole de Pétrarque. Au total, une dizaine de messicoles ont été semées dans le but de récupérer les graines en juin/juillet 2021.

## FORMATION ET AMÉLIORATION D'UN OUTIL BIODIVERSITÉ ÉLABORÉ PAR SOLAGRO

Un nouveau diagnostic a été créé par l'association SOLAGRO, il s'agit du Diagnostic Action Biodiversité (DAB). Il consiste à réaliser à l'échelle d'une exploitation agricole un diagnostic de biodiversité tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Le pôle ABC, formé à cet outil, a pu le tester sur deux exploitations agricoles

biologiques en Provence - Alpes - Côte d'Azur et soumettre des propositions d'améliorations.



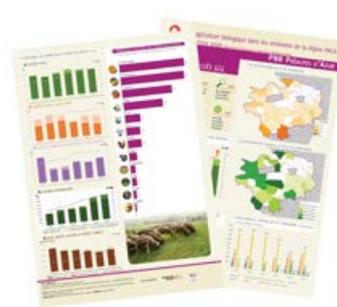
## APPUI AU DISPOSITIF EXPÉRI-MENTAL DES PSE (PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX) EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Le pôle ABC a été mandaté pour participer à l'expérimentation du dispositif de rémunération des PSE sur 3 sites (PNR du Luberon, PNR de la Sainte Baume et Bassin de l'Arc dans les Bouches du Rhône). Les PSE sont un outil qui vise à rémunérer les agriculteurs qui s'engagent à améliorer ou à maintenir des pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau. Les missions portaient principalement sur l'appui à la création des indicateurs du dispositif (valeurs seuils et description des indicateurs) et sur le volet communication auprès des réseaux agricoles locaux et concernés par le dispositif.

### Actions de conseil individuel aux agriculteurs et aux entreprises

*A la demande de plusieurs agriculteurs, des diagnostics énergétiques et agro-environnementaux ont été réalisés en 2020 sur deux exploitations agricoles (arboriculture et polyculture-élevage). Ils ont débouché sur des bilans énergétiques et gaz à effet de serre pour connaître les principaux postes d'émissions de GES des exploitations. Les diagnostics se sont terminés sur des plans d'action individuels pour réduire les consommations d'énergie mais aussi diminuer son empreinte carbone.*

## FOURNIR DES DONNÉES SYNTHÉTIQUES SUR L'AB D'UN TERRITOIRE ET SES FILIÈRES



Le réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur est amené à travailler de plus en plus étroitement avec des collectivités porteuses de projets de développement agricole. Celles-ci sont demandeuses de données propres à leur territoire leur permettant d'apprécier la dynamique de développement de la filière bio locale.

À cette fin, en 2020, nous avons édité des fiches territoriales pour

des collectivités en lien avec les groupements départementaux d'agriculteurs bio. Ces supports sont un portrait synthétique de la production agricole du territoire. Elles présentent les chiffres clés, la localisation des surfaces, la dynamique des principales filières végétales et animales présentes sur le territoire ainsi qu'un aperçu des principales activités des fermes bio.

Dans les Alpes Maritimes, 2 fiches ont été produites : l'une pour la Métropole Nice Côte d'Azur et une autre pour le Parc Naturel Régional



des Préalpes d'Azur. Pour le Var, 2 fiches ont été réalisées pour Toulon Provence Méditerranée et la communauté d'agglomération Provence Verte. Dans le Vaucluse, la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse a bénéficié d'une fiche.

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur se tient à disposition de toutes les collectivités de la région désireuses d'obtenir des données relatives à la production biologique de leur territoire.

## PÔLE INPACT PACA : UN GUIDE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES AFIN D'IMPULSER UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ.

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur est membre du pôle régional « Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale » (InPACT), un collectif animé par le groupement régional des CIVAM qui rassemble 30 associations agricoles et citoyennes en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Au sein d'InPACT, Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur y mutualise ses compétences avec d'autres acteurs agricoles pour développer une agriculture qui répond à un projet de société respectueux des ressources, de la santé et des générations futures. Avec les acteurs économiques locaux, la société civile et les responsables des collectivités locales, les membres du pôle InPACT Provence - Alpes - Côte d'Azur co-construisent des systèmes agricoles et alimentaires diversifiés, relocalisés, intégrés dans des territoires ruraux et urbains vivants et solidaires.



En 2020, le pôle InPACT a mis en œuvre un guide à destination des collectivités locales dans le cadre du projet "Agissons localement ensemble pour une agriculture citoyenne et territoriale en Région Sud" financé par la Fondation Carasso. Plan Alimentaire Territorial, foncier agricole, protection de l'environnement, restauration collective bio et locale, lien social avec l'accueil à la ferme... Les champs d'action sont nombreux et ce guide illustre les compétences complémentaires des membres du pôle pour accompagner les collectivités locales dans leur stratégie territoriale pour une alimentation locale et de qualité. Ce support a été diffusé aux élus et agents par voie postale grâce à un listing qualifié élaboré par Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur et s'est accompagné d'un webinaire de présentation pour échanger avec les collectivités intéressées.



## Coordination régionale et partenariats

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur est la structure naturelle et légitime de l'animation des acteurs de la bio au niveau régional, tout d'abord par la coordination des structures du Réseau Bio. Cela passe par un travail quotidien d'administration, d'information et de communication. C'est également un travail de pilotage des réflexions stratégiques, en lien avec les orientations nationales de la FNAB. Ce travail se concrétise par la tenue de réunions thématiques, dont les traditionnelles journées d'été.

## JOURNÉES D'ÉTÉ DU RÉSEAU DANS LES GORGES DE LA MÉOUGE

Cette année, les journées d'été du Réseau Bio se sont tenues sous la coordination d'Agribio 05 et Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur, les 22 et 23 juin, à Barret sur Méouge dans le PNR des Baronnies Provençales. Le site choisi, le gîte Ecoloc, s'y prêtait particulièrement pour ses grandes pièces à vivre, sa cour et son préau extérieur qui nous ont permis de nous retrouver dans des conditions sanitaires adaptées à la crise du COVID-19. Ce rendez-vous a réuni des équipes heureuses de pouvoir échanger sur la vie du réseau à travers différents ateliers et des temps de restitution des groupes. La première journée a été consacrée à des travaux sous la forme de deux ateliers :

l'un dédié à la vie du réseau, avec des thématiques portant sur la communication interne des salariés, la communication auprès des adhérents et des administrateurs et un temps d'échange sur l'auto-financement (fonds de dotation, formation aux producteurs, prestations auprès des collectivités et prestations privées). L'autre atelier était consacré à la commercialisation et la structuration des filières afin d'identifier les actions menées au sein des différentes structures du réseau et les pistes d'amélioration.

Outre les propositions d'actions, cet après-midi d'échange a permis de construire la base d'une proposition de réorganisation opérationnelle du réseau pour permettre un affichage plus clair des compétences de chacun, et ce sans modifier la structuration administrative actuelle de ces membres.

Dans « journées d'été », il y a « été », et la deuxième journée de « team building » a permis de découvrir le cadre magnifique et rafraîchissant des Gorges de la Méouge.



## CHIFFRES CLEFS

**30** PARTICIPANTS

**7** STRUCTURES REPRÉSENTÉES

## UN NOUVEAU PROJET POLITIQUE POUR LE RÉSEAU FNAB, ADOPTÉ EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

La FNAB a organisé une Assemblée Générale Extraordinaire le 14 octobre 2020 qui a réuni 70 personnes dont une cinquantaine d'agriculteurs. Lors de cette AGE, un projet politique de différenciation porté par le CA a été adopté à plus de 70 voix, projet incluant la voie des politiques publiques agricoles et celle d'un projet de labellisation privée « Bio.Français.Equitable ». Il a néanmoins été précisé dans les statuts que l'objectif à terme est l'uniformisation des labels bios. Une commission restant sous le contrôle du conseil d'administration de la FNAB et de l'AG a été créée qui permettra aux régions d'être représentées. Une nouvelle feuille de route sera adoptée chaque année. Pour 2021, l'objectif est fixé de travailler sur les filières de territoire et la labellisation à la ferme, et de développer les critères « biodiversité » et « social ». 3 premières recrues sur une demi-année s'investiront dans ce projet à la FNAB.

En amont de cette AGE, le 8 octobre 2020, Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a organisé un débat à Aix-en-Provence avec le président de la FNAB Guillaume RIOU. Elle a réuni des représentants de quatre des six groupements départementaux. Les participants se sont accordés sur une contribution régionale qui valide les orientations du projet politique national. Des actions d'information sont à venir en 2021 pour informer les adhérents de chaque Agribio et les aider à mieux comprendre ce projet politique.



## UN DÉMÉNAGEMENT AU COEUR DE L'AGROÉCOLOGIE

Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur a déménagé courant septembre 2020 dans des bureaux situés sur la Ferme de la Durette. Ce site pilote implanté en « vergers-maraîchers » est étudié par le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (Grab).

Le domaine agricole a été acquis par la Foncière Terre de Liens pour sécuriser l'installation de deux maraîchers-arboriculteurs et le projet de recherche scientifique. La Fédération régionale des groupements d'agriculteurs biologiques (Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur), un centre de formation agricole (CFPPA de Vaucluse) et l'association Terre de Liens Provence - Alpes - Côte d'Azur se sont installés dans le bâtiment de bureaux présent sur la ferme. La Durette est ainsi un véritable lieu de synergie entre acteurs qui construisent l'agriculture de demain mêlant production, expérimentation, développement agricole, formation et sensibilisation. Ce déménagement permet ainsi de réunir l'équipe salariée de Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur dans un même lieu et s'inscrit dans une dynamique de collaboration entre acteurs publics, privés, agricoles et associatifs.

# ORIENTATIONS 2021

## Nos principaux objectifs transversaux :

- > Transférer les résultats et les innovations, renforcer et partager les connaissances
- > Fournir des données précises sur l'agriculture biologique régionale et les filières
  - > Faire émerger et mettre en oeuvre des projets de filières
  - > Faire connaître les produits bio régionaux et stimuler leur consommation
- > Accompagner la transition vers des systèmes de production plus économes et plus résilients
- > Aider les collectivités locales à élaborer des projets territoriaux de développement de l'AB

## Quelques exemples d'actions ou de projets engagés en 2021 :



● Go PEI DiversiGO : diversification des espèces en arboriculture et appui communication du projet



● Implantation de messicoles dans le Parc Naturel Régional des Alpilles



● SystemBio : outil d'auto-diagnostic en ligne en maraîchage et grandes cultures



● Plan de relance : Réalisation de Bons Diagnostics Carbone avec l'IRAE



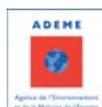
● Relocalisation de l'approvisionnement en restauration collective



Réseau **BIO** de  
Provence • Alpes • Côte d'Azur

[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)  
Le réseau Bio en PACA

### NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



AGRIBIO HAUTES-ALPES

GAP  
agribio05@bio-provence.org  
06 19 99 06 27

AGRIBIO ALPES-MARITIMES

CARROS  
agribio06@bio-provence.org  
06 29 57 12 66

AGRIBIO 04  
FORCALQUIER  
agribio04@bio-provence.org  
04 92 72 53 95

AGRIBIO VAUCLUSE  
CAVAILLON  
agribio84@bio-provence.org  
04 32 50 24 56

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE  
AIX-EN-PROVENCE  
agribio13@bio-provence.org  
04 42 23 86 59

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
556 chemin des Semailles - Quartier MontFavet  
BP 21284-84911 AVIGNON cedex 09  
04 90 84 03 34  
contact@bio-provence.org  
www.bio-provence.org

